

Message du Conseil d'Etat aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale et des établissements publics

**Le temps est venu d'unir nos efforts,
pour le bien de tout le canton**

Chère Madame, cher Monsieur,

Après quatre semaines de tensions qui se sont traduites par des grèves et des manifestations, le Conseil d'Etat estime qu'il est temps de retrouver un peu de sérénité au sein de l'Etat.

S'il comprend parfaitement l'inquiétude qu'expriment ces mouvements, s'il est conscient des efforts qui sont demandés aux fonctionnaires, notre Conseil ne peut tolérer le glissement de la relation avec une partie de son personnel vers une forme de confrontation stérile.

Le Conseil d'Etat a la responsabilité d'analyser et d'anticiper les difficultés, afin de veiller à ce que les conditions d'existence de l'ensemble de notre population soient durablement préservées. Le Conseil d'Etat a constaté ces derniers mois une détérioration beaucoup plus importante que prévue de la situation économique, qui influence négativement les revenus de l'Etat. Cette dégradation est due à des facteurs externes, sur lesquels nous n'avons pas de moyens d'agir.

Un plan d'action indispensable et responsable

A la fin de l'été, notre Conseil a lancé un plan d'action pour faire face à cette évolution. Il a tout d'abord introduit des mesures immédiates permettant de mieux maîtriser les dépenses durant les derniers mois de l'année 2015. Il a ensuite présenté un projet de budget 2016 marqué par une diminution des prévisions de revenus et par un effort de maîtrise des dépenses, sans pour autant affaiblir les prestations publiques. C'est ainsi que ce projet de budget prévoit une augmentation des postes de 119 unités, bénéficiant principalement à la formation. Au final, le projet actuel prévoit un résultat juste à l'équilibre, mais cet équilibre est fragile.

Face aux perspectives conjoncturelles peu réjouissantes, le Conseil d'Etat a présenté en marge de ce projet de budget un objectif structurel de rééquilibrage des finances publiques. Il s'agit de diminuer, d'ici à fin 2018, les dépenses globales d'un montant de 110 millions pour le petit Etat et de 82 millions pour le grand Etat.

Le Conseil d'Etat a estimé qu'en l'absence de mesures correctrices, nous nous dirigerions vers une perte de contrôle de notre dette, avec la perspective de devoir activer les sévères mécanismes de freins prévus par la loi, de nuire gravement à l'ensemble de nos prestations et de rendre impossibles des investissements nécessaires, par exemple dans le domaine des bâtiments scolaires.

Notre Conseil a indiqué que ces mesures visaient à corriger les effets de la détérioration économique conjoncturelle.

Priorisations et combinaison de moyens

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat tient à réaffirmer la nécessité d'atteindre cet objectif, pour le bien de l'ensemble du canton. Comme il l'a toujours indiqué, notre Conseil souhaite cependant discuter avec les représentant-e-s du personnel des moyens d'y parvenir.

Il n'y a pas de dogme du côté du gouvernement : des pistes ont été évoquées, mais d'autres solutions peuvent être envisagées. Il n'est en outre pas question de pratiquer des coupes aveugles et mécaniques. Le Conseil d'Etat entend préserver les prestations qui sont nécessaires pour la population. Le programme d'économies doit s'appuyer sur une priorisation des efforts et sur une combinaison de moyens. Tel est bien le sens de l'appel au dialogue que nous avons lancé maintes fois à nos partenaires syndicaux.

Enfin, contrairement à ce que d'autres cantons ont dû décider, notre Conseil ne prévoit pas d'abaisser les salaires, ni de toucher aux conditions de retraite, ni de licencier du personnel.

Un risque de fracture durable

Le Conseil d'Etat est un collège exécutif élu démocratiquement, qui entend assumer sa responsabilité devant le peuple du canton. Mais le Conseil d'Etat est aussi l'employeur de tous les fonctionnaires, ce qui implique une autre forme de responsabilité.

A ce titre, il observe avec préoccupation l'incompréhension, voire l'hostilité, qu'exprime une partie de la population à l'égard de la fonction publique. Un certain nombre de citoyens, touchés par la situation économique fragile, concernés par la vive concurrence sur le marché du travail, inquiets pour leur avenir, réagissent avec animosité aux revendications du personnel de l'Etat.

Un sentiment « anti-fonctionnaire » ressurgit au sein de notre population, avec le risque d'aboutir à une fracture nuisible et durable. Ce n'est pas bon pour vous, ce n'est pas bon pour les autorités, et ce n'est pas bon pour Genève.

Il est grand temps de restaurer le dialogue dans un climat de confiance et avec la volonté d'aboutir à une solution. Un tel dialogue ne peut avoir lieu sous la pression de la rue, à coups d'ultimatums et de surenchères.

Nous appelons nos partenaires à suspendre le mouvement de grève et de manifestations, pour reprendre un vrai dialogue. Nous les invitons à construire avec nous des propositions réalistes pour parvenir à l'objectif de diminution des charges et d'augmentation de recettes réalistes du point de vue politique ou légal.

Parallèlement, nous entamerons des discussions larges au sein de nos départements permettant aux collaborateurs-trices d'exprimer des propositions constructives en lien avec ces objectifs.

Genève, comme toute la Suisse, traverse une période difficile et doit faire face à de nombreux défis. Dans un tel contexte, des décisions doivent être prises qui déterminent notre avenir et celui de nos enfants. Le temps est donc clairement venu d'unir nos efforts pour le bien de tout le canton.

En vous remerciant de votre engagement professionnel constant et sachant pouvoir compter sur votre sens des responsabilités, nous vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja Wyden Guelpa

Le président :
François Longchamp